



LES FÊTES A LA RENAISSANCE : TOTEM ET TABOU

Florence ALAZARD (Université François-Rabelais, Tours)

« *Les gentilshommes en Europe dorment la nuit et se divertissent le jour ; au Japon, les nobles dorment pendant la journée et la nuit font leurs fêtes et réjouissances* ». Européens & Japonais. Traité sur les contradictions & différences de mœurs, écrit par le R. P. Luis Frois au Japon, l'an 1585, tr. fr., Paris, Chandeigne, 2012, p. 83.

Tout le monde l'admet : les fêtes de la Renaissance ont non seulement été longtemps, copieusement et savamment travaillées depuis que la Renaissance a été constituée comme une période de l'histoire, mais elles ont aussi fait l'objet d'appropriations parfois surprenantes, comme en témoignent les centaines de *Renaissance Festivals* qui, depuis plusieurs décennies maintenant, prospèrent sur le sol américain¹. Ces évidences — tout aurait été dit des fêtes de la Renaissance qui n'auraient plus dès lors pour fonction que de divertir à nouveau les hommes du XX^e et du XXI^e siècles, ou alors de promouvoir une unique version de la Renaissance — ne doivent cependant pas cacher les lacunes que plus de cent cinquante ans d'histoire des fêtes n'ont toujours pas comblées. Nous proposons ici, après avoir établi un bilan des études sur les fêtes de la Renaissance, nécessaire à la compréhension des enjeux passés et présents de cet objet, d'envisager la gageure que doivent désormais affronter les spécialistes de la Renaissance : retrouver la fête, c'est-à-dire chercher, derrière la cérémonie, la fête elle-même qui ne saurait se réduire ni à l'unique agencement des volontés d'un pouvoir soucieux d'exprimer sa puissance et son efficacité, ni à la seule démonstration de savoir-faire artistiques hors du commun.

LA FÊTE C'EST LA RENAISSANCE, LA RENAISSANCE C'EST LA FÊTE

On doit sans doute à Jacob Burckhardt et à sa *Civilisation de la Renaissance en Italie* (1860) non pas seulement d'avoir construit la catégorie « Renaissance » — car Michelet, avant lui, avait élaboré la fiction d'une Renaissance qui lançait « sur toute science des éclairs prophétiques et qui, fondée sur le XVI^e siècle, manifestait aussi son unité moderne »² — mais surtout d'avoir indissociablement lié la Renaissance à la fête. Il imposait ainsi une grille de lecture qui, pendant des décennies, voire pendant plus d'un siècle, devait inspirer les études sur la Renaissance. En quoi la fête cristallisait-elle, selon Burckhardt, la quintessence de la Renaissance ? L'historien suisse expliquait d'abord le prodigieux développement des fêtes par le contexte particulier d'une période qui, selon lui, favorisa « la vie en commun de toutes les classes »³ : ainsi, grâce à ce que d'autres après lui appelèrent la « culture partagée »⁴,

¹ Sur ce phénomène, et ce qu'il dit de la période contemporaine plus que de la Renaissance elle-même : Rachel Lee Rubin, *Well Met : Renaissance Faires and the American Counterculture*, New York, New York University Press, 2012 et Timberly Tony Korol-Evans, *Renaissance Festivals : Merrying the Past and Present*, Jefferson, McFarland, 2009.

² Jules Michelet, *Renaissance et Réforme*, [1867], Paris, Robert Laffond, 1998.

³ Jacob Burckhardt, *Civilisation de la Renaissance en Italie*, [1860], Paris, Plon, 1958, t. 2, p. 361.



Burckhardt put décrire ce qui lui semblait être l'exceptionnelle vitalité des fêtes de la Renaissance. « La diffusion de la culture et du sentiment de l'art »⁵ aurait donc contribué à éviter le développement de fêtes particulières et aurait au contraire promu ce qu'il n'hésitait pas à définir comme une civilisation de la fête fondée sur la collaboration des groupes sociaux, avant même la collaboration des arts. Ensuite, Jacob Burckhardt expliquait la singularité des fêtes de la Renaissance par le développement contemporain d'une culture allégorique qui n'avait encore jamais atteint un tel niveau, quand bien même il reconnaissait que « tout le Moyen Âge avait vu l'allégorie régner en maîtresse »⁶. Mais son analyse était sans appel : l'allégorie médiévale avait servi des manifestations inintelligibles et dépourvues de sens aux yeux de leurs contemporains, quand l'allégorie renaissante, sublimée par son usage dans les fêtes, avait permis au contraire de rendre justice à l'élévation générale du niveau de culture des hommes de la Renaissance, et particulièrement de l'Italie. L'historien de ce début de XXI^e siècle s'étonne toutefois de l'exemple choisi par Burckhardt pour soutenir sa démonstration : d'après lui en effet, la « cérémonie du fameux vœu du faisan » manifestait particulièrement cette incapacité des concepteurs de fêtes du Moyen Âge qui ne parvenaient à rendre aucune allégorie intelligible et qui produisaient finalement un spectacle insipide. Laissons de côté la question de l'appartenance du banquet du vœu du faisan au Moyen Âge ou à la Renaissance, et acceptons, même momentanément, avec Burckhardt, le principe selon lequel il aurait manifesté un état antérieur au déploiement des fêtes renaissantes. Le lecteur d'aujourd'hui ne s'en trouve pas moins forcé de constater que Burckhardt lui-même n'avait guère compris cet épisode. Car ce n'était pas seulement le mépris pour cette civilisation médiévale du Nord de l'Europe qu'il exprimait dans les quelques lignes qu'il consacrait au banquet. C'était aussi cela, bien sûr, mais plus simplement, c'était surtout l'incompréhension d'un historien qui, quatre cents ans après, décrivait en des termes peu amènes la performance d'Olivier de La Marche (qu'il qualifiait de « plainte interminable »⁷) et démontrait qu'il n'avait pas identifié le géant qui conduisait l'attelage dans lequel Église s'exprimait : alors que toutes les sources sont très explicites sur son identité (un Maure de Grenade), Burckhardt le présentait comme un simple géant, ce qui l'empêchait de comprendre la portée générale de la scène. Cette disposition de l'historien n'est pas anecdotique, car elle traduit plus généralement à la fois l'état d'esprit avec lequel Jacob Burckhardt observait ce qu'il désignait comme le fossé séparant les fêtes médiévales des fêtes de la Renaissance et le legs qu'il transmit ensuite aux générations chargées d'étudier les fêtes de la Renaissance et qui, fidèles à cet héritage, les considérèrent comme des lieux de concentration du sens, des lieux pour exposer les idées humanistes.

Parmi les héritiers presque directs de Burckhardt, on peut compter Paul Oskar Kristeller qui s'inscrivit, à la fin des années 1950, dans cette lecture d'une Renaissance gouvernée par la fête⁸ et contribua aussi à montrer l'essence fondamentalement humaniste de ces fêtes qui témoignaient de la diffusion des idées néo-platoniciennes. Contemporain de ces recherches, un projet au long cours devait ancrer l'étude des fêtes de la Renaissance dans une perspective qui les comprenait comme le symptôme du monde dans lequel elles se développaient. Ainsi, l'un des volumes du célèbre — toujours lu et toujours utile — *Les Fêtes*

⁴ Peter Burke, *Popular Culture in Early Modern Europe*, Londres, Temple Smith, 1978.

⁵ Jacob Burckhardt, *op. cit.*, p. 361.

⁶ *Ibid.*, p. 365.

⁷ *Ibid.*, p. 368.

⁸ À propos de l'importance des fêtes à la Renaissance, il rappelait : « Importanza che non è dovuta tanto al lusso e fasto esteriore degli apparati (per quanto grande sia stato), quanto al contributo che diedero ad esse le arti, all'entusiasmo con cui vi presero parte nobili e popolani, e all'interessamento che incontravano presso dotti e indotti, presenti e assenti », Paul Oskar Kristeller, « Un documento sconosciuto sulla giostra di Giuliano de' Medici », *Studies in Renaissance Thought and Letters*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1956, p. 437.



de la Renaissance, publié sous les auspices du CNRS, avertissait ses lecteurs de la manière dont il convenait d'analyser cet objet :

Si la fête présente un intérêt, c'est dans la mesure où elle est transposition dramatique de l'événement historique, traduction symbolique des rapports politiques et sociaux, expression d'idées et de croyances en un langage qui suppose la collaboration de différents arts⁹.

Les fêtes de la Renaissance étaient alors récusées comme objets d'étude en soi et pour soi, mais valorisées (comme l'avait déjà fait Burckhardt, au demeurant) comme des témoignages, ou peut-être plutôt des révélateurs, d'une infrastructure qu'elles se trouvaient sommées non seulement de refléter, mais de reformuler, car, *in fine*, ce qui était en cause, c'était bien la production d'un nouvel art syncrétique susceptible de rassembler toutes les formes artistiques en présence. Cette approche devait s'imposer durablement, au point qu'en 1973, Roy Strong affirmait que

De part sa nature même, l'étude des fêtes ne sera jamais une discipline à part entière, si ce n'est à prendre le risque de déformer la réalité objective¹⁰.

Les fêtes de la Renaissance servaient donc surtout à cela : manifester, à elles seules, la Renaissance et ainsi faire l'économie d'un examen des autres expressions de la Renaissance, car il suffisait de comprendre les fêtes pour prendre la mesure de la Renaissance. Ainsi s'élaborait un objet qui venait célébrer la modernité de la Renaissance, dans la lignée des réflexions de Burckhardt pour qui « l'âge d'or des fêtes ne commence qu'avec le triomphe de l'esprit moderne, c'est-à-dire au XV^e siècle »¹¹. La production scientifique qui suivit s'inscrivit précisément dans cette perspective, construisant la fête comme un détour obligé pour celui qui voulait élaborer une histoire politique de la Renaissance. La contemporanéité de cette approche et de celle qui, dans le champ des études historiques, déconstruisait l'événement n'est pas fortuite¹² : la fête offrait aux chercheurs un substitut à l'événement et, en tant que symptôme, elle autorisait tous les développements sur la Renaissance puisque, par un raccourci préparé depuis Burckhardt, travailler sur les fêtes à la Renaissance revenait tout simplement à travailler sur la Renaissance¹³. Progressivement même, la fête s'imposa comme l'entrée presque unique pour pratiquer une histoire politique de la Renaissance : puisqu'on admettait désormais que « tous ces monarques [du XVI^e siècle], loin de considérer le divertissement de cour comme un simple passe-temps, s'en servirent au contraire comme d'un instrument absolument essentiel de l'exercice du pouvoir »¹⁴, on pouvait alors construire une histoire politique renouvelée de la Renaissance, principalement fondée sur l'analyse des fêtes¹⁵. C'est à la faveur de cette inscription dans le champ politique des études sur les fêtes de la Renaissance que ces dernières devaient subir une nouvelle inflexion, à la fois radicale et

⁹ Jean Jacquot (éd.), *Les Fêtes de la Renaissance. T. II : Fêtes et cérémonies au temps de Charles Quint*, Paris, CNRS, 1960, p. 7.

¹⁰ Roy Strong, *Les Fêtes de la Renaissance. Art et pouvoir*, [1973], tr. fr., Le Méjean, Solin, 1991, p. 321.

¹¹ Jacob Burckhardt, *op. cit.*, p. 364.

¹² Sur la place de l'événement dans les sciences humaines : François Dosse, *Renaissance de l'événement ? Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

¹³ La bibliographie est immense. Outre les recherches contemporaines de la publication des trois volumes *Fêtes de la Renaissance* par Jean Jacquot (Hélène Leclerc, *Du mythe platonicien aux fêtes de la Renaissance : L'Harmonie du Monde, incantation et symbolisme*, Paris, M. Brient, 1959 et Sidney Anglo, *Spectacle, Pageantry and early Tudor Policy*, Oxford, Clarendon Press, 1969), on pourra se reporter à : James Ronald Mulryne, Elizabeth Goldring (ed.), *Court Festivals of the European Renaissance*, Aldershot, Ashgate, 2002.

¹⁴ Roy Strong, *op. cit.*, p. 141.

¹⁵ Michel Plaisance, *Florence : fêtes, spectacles et politique à l'époque de la Renaissance*, Rome, Vecchiarelli, 2008.



durable. Car au même moment, ou à peu près, naissait et se consolidait ce qu'on a pu ensuite appeler l'école cérémonialiste : inspirée par les travaux d'Ernst Kantorowicz¹⁶, cette approche a eu, autour des recherches conduites par Ralph Giesey et Sarah Hanley¹⁷, pour principal objet le cérémonial français, avant de s'intéresser finalement aussi à des espaces aux configurations pourtant bien différentes, comme par exemple la péninsule italienne¹⁸. On connaît bien les critiques formulées par Alain Boureau contre ce courant historiographique et la façon dont la plupart des historiens des rituels se sont ensuite appropriés ses remarques pour infléchir leurs analyses du cérémonial, et en particulier mieux prendre en compte l'interaction entre les sujets et le pouvoir, ou encore l'évolution chronologique des rites¹⁹. Il n'empêche : l'école cérémonialiste devait durablement marquer les études sur les fêtes, et à plus d'un titre. D'abord parce qu'elle associait, d'une manière qu'on pouvait dans un premier temps penser comme définitive, le cérémonial à la fête. Ensuite parce qu'elle promouvait une lecture à sens unique des fêtes, souvent réduites à leur rôle au service du pouvoir, comme manifestations et expressions de ce dernier²⁰. Devenue cérémonie du pouvoir, la fête gagnait peut-être en sens, mais elle perdait aussi sans doute en diversité, voire en complexité. L'ombre portée des cérémonialistes sur les fêtes de la Renaissance conduisait en effet à une réduction de ces dernières : le motif de la fête au village, pourtant au cœur de nombreux travaux au long du XX^e siècle²¹, se trouvait alors cantonné au XVIII^e siècle, certes plus riche en sources. Mais la Renaissance, et singulièrement ses fêtes, se trouvait alors privée de ses fêtes populaires, et comme désertée par une histoire sociale : si on excepte les charivaris (mais souvent analysés au XVI^e siècle comme des résidus médiévaux²²) ou quelques carnivals sur lesquels nous sommes particulièrement bien renseignés²³, la période de la Renaissance ne semblait alors plus guère propice à une histoire des fêtes populaires, qui se trouvait de surcroît reléguée aux chapitres consacrés à la violence ou à la justice, puisque les fêtes villageoises offraient autant d'occasions

¹⁶ Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, [1957], tr. fr., Paris, Gallimard, 1989.

¹⁷ Principalement : Ralph Giesey, *Le Roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, tr. fr., Paris, Flammarion, 1987 ; id., *Cérémonial et puissance souveraine, France, XV^e – XVII^e siècles*, Paris, éditions de l'EHESS, 1987 et Sarah Hanley, *Le lit de justice des rois de France. L'idéologie constitutionnelle dans la légende, le rituel et le discours*, tr. fr., Paris, Aubier, 1991.

¹⁸ Paolo Prodi, *Il Sovrano pontefice. Un corpo e due anime, la monarchia papale nella prima età moderna*, Bologna, il Mulino, 1982 ; Edward Muir, *Civic Ritual in Renaissance Venice*, Princeton, Princeton University Press, 1981 ; Bonner Mitchell, *The Majesty of the State : Triumphal Progresses of Foreign Sovereigns in Renaissance Italy (1494-1600)*, Florence, Leo S. Olschki, 1986.

¹⁹ L'historien lisait, dans les travaux de l'école cérémonialiste, l'élaboration d'« une théorie de la cérémonie, qui construit une globalité des cérémonies et leur donne une forte dualité politique, oscillant suivant les moments de l'expression à la performativité » et il proposait de « dissoudre les ensembles cérémoniels », Alain Boureau, « Les cérémonies royales françaises entre performance juridique et compétence liturgique », *Annales. ESC*, 46/6, 1991, p. 1254 et 1258. On se reportera aussi à : Maria Antonietta Visceglia, Catherine Brice (dir.), *Cérémonies et rituel à Rome (XVI^e – XIX^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 1997.

²⁰ Anthony M. Cummings, *The Politicized Muse. Medici Festivals, 1512-1537*, Princeton, Princeton University Press, 1992 ; Matteo Casini, *I gesti del principe. La festa politica a Firenze e Venezia in età rinascimentale*, Venice, Marsilio, 1996 ; Marie Viallon (dir.), *La fête au XVI^e siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003.

²¹ Pour n'en citer qu'un : Yves-Marie Bercé, *Fêtes et révoltes. Des mentalités populaires du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1994.

²² Claude Gauvard, Alan Gokalp, « Les conduites de bruit et leur signification à la fin du Moyen-Age », *Annales ESC*, 3, 1974, p. 693-704.

²³ Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le Carnaval de Romans. De la Chandeleur au mercredi des Cendres, 1579-1580*, Paris, Gallimard, 1979 ; Edward Muir, *Mad Blood Stirring. Vendetta and Factions in Friuli during the Renaissance*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1993 ; Furio Bianco, 1511. *La 'crudel zobia grassa'*, Pordenone, Biblioteca dell'Imagine, 1995.



de querelles, d'homicides et de toutes sortes de troubles qui peuplent les archives²⁴. Mais le sens de ces fêtes s'en trouvait inévitablement altéré.

Sans doute les historiens du début du XXI^e siècle ont-ils contribué à libérer les fêtes de la Renaissance de la gangue cérémonialiste dans laquelle elles étaient confinées. Certains ont pu suivre le conseil d'Alain Boureau qui, contre une théorie trop contraignante du cérémonial et des rituels, et dans une formule saisissante, appelait à « retrouver en histoire politique, le vif de l'action et le lourd des structures, coupé par le tranchant de l'événement »²⁵. Après un tel avertissement, il n'était sans doute plus possible de poursuivre dans la voie de ce qui ressemblait fort à une essentialisation des fêtes de la Renaissance. D'une part, l'histoire politique, avec son socle de structures et son cortège d'événements, retrouvait des forces et pouvait se passer du prisme des fêtes pour observer la réalité politique de la période²⁶. D'autre part, libérée du poids et de la responsabilité excessifs qu'on faisait peser sur leurs épaules en leur donnant pour mission de manifester et de concentrer la Renaissance, les fêtes pouvaient devenir des objets d'étude autonomes. La production historique qui leur est désormais consacrées n'en demeure pas moins sous l'influence de son temps : associer fêtes et crimes participe ainsi, par exemple, de la nécessité, propre à ce début de XXI^e siècle, de montrer la part sombre de la Renaissance, de ne pas limiter les études sur la Renaissance au seul exposé de ses fastes et de ses ors, mais à chercher aussi ses parts d'ombre et ses impensés²⁷. Aujourd'hui, loin de se trouver dans une impasse, les études sur les fêtes de la Renaissance n'ont que l'embarras du choix pour, tout à la fois, sortir du paradigme burckhardtien, extraire leur objet de la seule lecture cérémonialiste, et aussi le penser dans son autonomie. L'analyse des échecs et des déboires festifs peut offrir une alternative à la lecture univoque des fêtes comme média de l'autorité monarchique ou princière²⁸, mais peut-être faut-il aussi désormais rouvrir le dossier des fêtes de la Renaissance en commençant par interroger les mots, afin de comprendre ce que fêter veut dire.

DERRIERE LA CEREMONIE : ALACRITE ET JOIE DE LA FETE

Comment les hommes des XV^e et XVI^e siècles choisissaient-ils de parler de leurs fêtes et quels termes privilégiaient-ils pour les désigner ? En Italie, dans les imprimés chargés, dans un geste qui ne va finalement pas de soi et sur lequel nous reviendrons, de rapporter les festivités, le terme « *feste* » (toujours au pluriel) est utilisé fréquemment pour décrire les festivités urbaines, qu'elles soient organisées à l'occasion d'un mariage princier, de la visite d'un prince

²⁴ Robert Muchembled, *L'invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, p. 23-31.

²⁵ Alain Boureau, art. cit., p. 1263.

²⁶ Pour une synthèse, voir : Philippe Hamon, « Une monarchie de la Renaissance ? 1515-1559 », *La Monarchie entre Renaissance et Révolution, 1515-1792*, Joël Cornette (dir.), Paris, Seuil, 2000, p. 13-62.

²⁷ Pierre-Gilles Girault, Mathieu Mercier (dir.), *Fêtes et crimes à la Renaissance : la cour d'Henri III*, Paris – Blois, Somogy éditions d'art – Château royal de Blois, 2010. Le volume insiste sur le fait que « aux festivités s'oppose une sanglante tragédie, et [que] là est bien la réalité du XVI^e siècle », au point que « la fête, élément essentiel de la vie de cour, est indissociable du crime » (« avant-propos », p. 10). Il juxtapose cependant les deux réalités plus qu'il n'invite à identifier la fête dans le crime ou à comprendre le crime dans la fête. Quoi qu'il en soit, il est assez symptomatique des études renaissantes de cette première décennie du siècle.

²⁸ Florence Alazard, Paul-Alexis Mellet, « De la propagande à l'obéissance, du dialogue à la domination : les enjeux de pouvoir dans les entrées solennelles », *Entrées épiscopales, royales et princières dans les villes du Centre Ouest du royaume de France, XIII^e – XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2012, p. 9-22. On pourra aussi se reporter aux remarques de Teofilo Ruiz, pour qui, « rather than theaters of power, as we have come to read some of these spectacles from inquisitorial autos de fe to Jacobean masques to Louis XIV's ballets, many of these highly scripted events easily became sites of contestation in which kingly power was often the loser or princely authority diminished », Teofilo Ruiz, *A King Travels. Festive Traditions in Late Medieval and Early Modern Spain*, Princeton – Oxford, Princeton University Press, 2012, p. 7.



étranger ou encore pour la commémoration d'un événement²⁹. Mais le mot est rarement utilisé seul, et se trouve presque toujours en compagnie de deux autres termes qui renvoient au caractère cérémoniel des célébrations : « *apparato* » et « *pompa* » (utilisés aussi bien au singulier qu'au pluriel) désignent tous les deux le rituel et l'ornementation, l'organisation concrète et matérielle de ce qui constitue la fête³⁰. C'est aussi bien souvent le triomphe qu'on valorise dans les titres, parce qu'il permet sans doute de rattacher les festivités au programme de redécouverte de l'antiquité³¹. Parfois encore, et alors qu'il s'agit bien de décrire les mêmes fêtes, c'est la description de l'ornementation et des décors qui domine³². En France, le terme de « fête », est plus rarement utilisé pour décrire les entrées et les cérémonies festives³³. Tout juste peut-on le distinguer parfois, sous la forme d'un qualificatif, mais il est alors relégué pour

²⁹ Alessandro Ceccherelli, *Descrizione di tutte le feste e Mascherate fatte in Firenze per il Carnevale di questo anno 1567. Et insieme l'ordine del battesimo della Primogenita dell'Illust. et Eccell. S. Principe de Firenze e Siena ; con gl'Intermedij della Commedia et dell'apparato fatto per detto battesimo*, Florence, s. e., 1567 ; *Raccolto delle Feste fatte in Fiorenza dalli Illmi et Ecclmi Nostri Signori e padroni Il Sig. Duca, et il Signor Principe di Fiorenza et di Siena. Nella Venuta del serenissimo Arciduca Carlo d'Austria*, Florence, I Giunti, 1569 ; *Descrizione della Macherata della Bufola, fatta dalla magnanima nazione spagnuola nelle feste che si fecero nell'alma città di Fiorenza per onorare la presenza della ser.ma Altezza dell'eccell. Arciduca d'Austria il quinto giorno di maggio 1569*, Florence, Panizzi, 1569 ; Simone Cavallino, *Raccolta di tutte le solennissime Feste nel sponsalio della Serenissima Gran Duchessa di Toscana fatte in Fiorenza il mese di Maggio 1589. Con brevità raccolte da Simone Cavallino da Viterbo. All'illustriss. et Reverendiss. Sig. Patriarca Alessandrino Caetano*, Rome, Paolo Blado, 1589 ; Giuseppe Pavoni, *Diario descritto da Giuseppe Pavoni delle feste celebrate nelle solennissime Nozze della Serenissimi Sposi, il Sig. Don Ferdinando Medici, e la Sig. Donna Christina di Loreno Gran Ducchi di Toscana. Nel quale con brevità si esplica il Torneo, la Battaglia navale, la Comedia co gli Intermedj, e altre feste occorse di giorno in giorno per tutto il dì 15. di Maggio MDLXXXIX*, Bologne, Giovanni Rossi, 1589 ; Raffael Gualterotti, *Feste nelle nozze del Serenissimo Don Francesco Medici Gran Duca di Toscana et della Serenissima sua consorte Bianca Cappello. Composte da Messer Raffaello Gualterotti con particolar descrizione della sbarra e apparato di essa nel palazzo de'Pitti, mantenuta da tre cavalieri persiani contra a'venturieri loro avversarii, con aggiunta et correzioni di molti particolari et con tutti i disegni de'carri et invenzioni comparse alla sbarra*, Florence, I Giunti, 1579.

³⁰ *Apparato et feste nelle nozze dello illustrissimo signor duca di Firenze et della duchessa sua consorte, con le sue stanze, madriali, comedia, intermedy in quelle recitati*, Florence, Benedetto Giunta, 1539 ; *Descrizione delle pompe e delle feste fatte nella venuta alla Città di Firenze del Sereniss. Don Vincenzio Gonzaga Principe di Mantova, e del Monferrato, per la Serenissima D. Leonora de'Medici Principessa di Toscana sua consorte*, Florence, Bartolomeo Sermartelli, 1584 ; *Entrata del Christianiss. re Henrico III di Francia, et di Polonia, nella città di Mantova. Con gli sontuosissimi apparati, & feste fatte da sua Eccellentia, per ricever sua Maestà Christianissima*, Venise, Francesco Patriani, 1574.

³¹ *Narratione particular dell'intrata della Sereniss. Principessa Barbara d'Austria in Ferrara e delle feste e trionfi fatti nelle nozze celb. con l'Illust. et Ecc. S. Duca di Fer. suo consorte*, Ferrare, s. e., 1565 ; *L'ordine tenuto dal clmo M. Alvise Grimani in consignare lo stendardo del generalato all'Illmo & Eccmo S. Giacomo Foscarini, dignissimo Capitano Generale dell'Armata Venetiana nella Città di Zara. Con li trionfi, feste, et cerimonie seguite in tal consignatione*, Venise, Sigismondo Bordogna, 1572 ; Rocco Benedetti, *Le feste et trionfi fatti dalla Sereniss. Signoria di Venetia nella felice venuta di Henrico III christianiss. re di Francia, et IIII di Polonia. Descritti da M. Rocco Benedetti et in questa seconda editione sono aggiunti molti, diversi & degni particolari che nella prima non erano*, Venise, Alla Libreria della Stella, 1574 ; *Li sontuosissimi apparecchi, trionfi, e feste, fatti nelle nozze della Gran Duchessa di Fiorenza : Con il nome, e numero de Duchi, Prencipi, Marchesi, Baroni, e altri gran Personnagi : postovi il modo del vestire, maniere e livere. Et la descrizione de gl'Intermedi rappresentati in una Comedia nobilissima, recitata da gl'Intonati Senesi. Aggiuntovi l'ordine, e modo che s'è tenuto el Coronare l'Altezza della Serenissima Gran Duchessa*, Florence & Ferrare, Vittorio Baldini, 1589.

³² Raffael Gualterotti, *Descrizione Del Regale Apparato Per le nozze della Serenissima Madama Cristiana di Loreno Moglie del Serenissimo Don Ferdinando Medici III Granduca di Toscana. Descritte da Raffael Gualterotti Gentil'huomo Fiorentino*, Florence, Antonio Padovani, 1589 ; *Il gloriosissimo apparato fatto dalla serenissima Republica Venetiana per la venuta, per la dimora, et per la partenza del Christianissimo Enrico III Re di Francia et di Polonia. Composto per l'Eccell. Dottore Manzini bolognese*, Venise, Gratosio Perchacino, 1574.

³³ Par exemple : *C'est l'ordre qui a este tenu a la nouvelle et ioyeuse entrée que le roy treschretien Henry deuxieme de ce nom a faite en sa bonne ville et cité de Paris*, Paris, Jacques Roffet, 1549 ; *Description des appareilz, arcs triumpaux, figures et portraits dressez en l'honneur du roi, au iour de son entrée en la ville de Paris*, Lyon, Benoist Rigaud, 1571.



valoriser d'abord et avant tout le triomphe³⁴. En Angleterre et dans les pays germaniques, la pratique du compte rendu imprimé de fêtes n'est pas aussi répandue qu'en France et en Italie aux XV^e et XVI^e siècles, ce qui empêche de mener une enquête comparable. Des outils dont nous disposons (les catalogues des bibliothèques européennes, mais aussi et surtout le précieux *Renaissance Festival Books* de la *British Library*³⁵), il est toutefois possible de tirer quelques enseignements. Ainsi, et alors que le mot « *entertainment* » désigne peut-être le plus fréquemment les festivités urbaines³⁶, c'est finalement le terme de « *pageant* » qui s'impose progressivement en Angleterre³⁷.

Que retenir de cette trop rapide exploration ? D'abord et principalement, que le terme de « fête » était loin d'être privilégié par les hommes des XV^e et XVI^e siècles qui appelaient plutôt « cérémonies », « pompes », « triomphes » ou « cortèges » ce qu'aujourd'hui nous désignons sous le mot de « fêtes ». Autant dire que notre ambition de retrouver la fête derrière la cérémonie se trouve sérieusement mise à mal et apparaît bien vaine : à y regarder de plus près, tout ne semble *vraiment* que cérémonie, du moins si on se contente des sources imprimées. Car là est bien le problème : ces comptes rendus, destinés à redoubler la propagande des fêtes, accentuaient surtout le caractère rituel de leur objet. Mais l'historien n'a guère les moyens de se passer de telles sources : les archives peuvent, ici ou là³⁸, renseigner sur les coûts des festivités, ou la complexité de leur organisation. Il n'empêche : elles nous ramènent toujours au cérémonial royal³⁹. Il est donc encore question de pompe, de solennité, et de triomphe. Pour en sortir, peut-être faut-il s'engager davantage dans les récits de ces fêtes et y chercher ce qui fait qu'une fête n'est pas tout à fait — ou n'est pas seulement — une cérémonie. Autrement dit, tenter de comprendre ce qui pouvait distinguer le rituel monarchique ou princier de la fête proprement dite, si distinction il y a.

C'est paradoxalement en observant une fête dont on ne peut nier la dimension cérémonielle que saillissent quelques caractères. Le banquet du Vœu du Faisan du 17 février 1454, dont Jean de Molesme, secrétaire du duc Philippe le Bon, disait qu'il avait été « une fête si haulte, si solempnelle et si pompeuse »⁴⁰, n'avait d'abord pas pour fonction de divertir la noblesse : organisée pour solidariser la noblesse bourguignonne autour du duc Philippe le Bon et de son projet de croisade, formulé après la chute de Constantinople, la cérémonie ne peut être comprise autrement que comme « une célébration du pouvoir ducal et du consensus de la noblesse qui partage l'idéal du prince »⁴¹. Et pourtant, ce qui frappe à la lecture des sources, c'est la juxtaposition des registres : les entremets présentent des tableaux tantôt mondains et joyeux (exhibant les merveilles du monde) tantôt graves et solennels (ainsi, la Sainte Église se lamentant), et la cérémonie elle-même vise finalement autant à obtenir l'engagement de la

³⁴ *Le triumphe festifz bien venue et honorable recoeul fait par le roy d'Angleterre en la ville de Calais a la tressacree Cesaree catholique maieste*, Arras, Jean de Buyers, 1520.

³⁵ <http://www.bl.uk/treasures/festivalbooks/homepage.html>.

³⁶ *The Honorable Entertainment gieven to the Queenes Maiestie in Progresse, at Elvetham in Hampshire, by the right Honorable the Earle of Hutford*, London, John Wolfe, 1591 ; *The Queenes Maiesties Entertainment at Woodstock*, London, Thomas Cadman, 1585 ; *A Relation of the Late Royall Entertainment Given by the Right Honourable the Lord Knowles, at Cawsome House neere Redding : to our most Gracious Queene, Queene Anne, in her progresse toward the Bathe*, London, John Budge, 1613.

³⁷ *The Royall Passage of her Maiesty from the Tower of London, to her Palace of Whitehall, with all the Speeches and Devices, both of the Pageants and otherwise, together with her Maiesties severall Answers, and most pleasing Speeches to them all*, London, John Busby, 1604.

³⁸ *Loches au XVI^e siècle. Aspects de la vie intellectuelle, artistique et sociale*, Marseille, Laffitte, 1979 ; David Rivaud, *Les villes et le roi. Les municipalités de Bourges, Poitiers et Tours et l'émergence de l'État moderne (v. 1440 – v. 1560)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

³⁹ C'est le roi qui, par lettres closes, invite les villes à organiser des processions (David Rivaud, *op. cit.*, p. 214).

⁴⁰ Jacques-Joseph Champollion-Figeac, *Documents inédits sur l'histoire de France*, Paris, Firmin Didot, 1848, t. 4, p. 458.

⁴¹ Marie-Thérèse Caron, *Les Vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11 594 de la Bibliothèque Nationale de France*, Turnhout, Brepols, 2003, p. 36.



noblesse qu'à la divertir. Ainsi, on chante, on danse et on joute, en même temps qu'on jure « de prendre crosye et exposer son corps pour la deffense de la foy crestienne et resister a la dampnable emprise du Grant Turc et des infideles »⁴². Le banquet est-il pétri de contradictions ? Doit-on considérer comme antinomiques ces éléments qui le composent, et qui empêchent de le définir de manière univoque ? Oui et non, car sans doute faut-il convenir que cette construction paradoxale d'une cérémonie festive et d'une fête qui prend aussi les atours d'une cérémonie traduit l'équivocité de ces célébrations, en même temps qu'elle autorise aussi de retrouver une des significations de la fête à laquelle les hommes de la Renaissance adhéraient pleinement. Le substantif « feste », en français moyen, ne désigne pas seulement des solennités religieuses ou politiques. Les expressions comme « faire feste », « avoir feste », « mener feste », « tenir grant feste » ou encore « faire feste de bras » montrent la prolifération sémantique du mot, en même temps que ce dernier évolue vers l'idée plus générale de contentement, de satisfaction et de joie⁴³. Et au même moment, en Italie, les titres des livrets de fêtes substituent souvent au terme « *feste* » celui d'« *allegrezze* »⁴⁴. S'il faut certainement éviter de recourir à de trop générales remarques anthropologiques qui, sans toujours nous aider, nous rappellent le besoin de fêtes et de jeux de l'humanité⁴⁵, il convient néanmoins de réintroduire la joie et le plaisir dans la fête — et on se consolera vite de cette regrettable trivialité. Car privilégier cette dimension-là de la fête pourrait peut-être aujourd'hui suggérer de nouvelles pistes de réflexion. Ainsi, et sans prétendre à l'exhaustivité ni à l'élaboration méthodologique, penchons-nous sur deux fêtes assez significatives du règne de Louis XII.

En 1501, Louis XII reçoit à Blois l'archiduc Philippe le Beau, comte de Flandre, fils de l'empereur Maximilien, et son épouse Jeanne de Castille, héritière des rois catholiques. Cette réception n'est pas seulement dictée par les nécessités d'un voyage qui conduisait le couple depuis le Pays-Bas jusqu'à l'Espagne, car elle est aussi commandée par les tractations diplomatiques en vue des fiançailles de Claude de France avec Charles, le futur Charles Quint. De tous les chroniqueurs, c'est sûrement Jean d'Auton qui insiste le plus sur la dimension festive de ce séjour, c'est-à-dire sur l'atmosphère joyeuse et allègre qui l'entoura :

La séjournèrent l'espace de quinze jours ou ce pendant furent faitz plusieurs combatz, joutes et tournoys [...]. Plusieurs autres joyeuls passetemps et plaisans deduyctz furent la faitz. A la foyz, le roy menoit l'archiduc à la chasse des grosses bestes, a la vollerye et au jeu de paume, ou souventes fois jouèrent tous deux ensemble. Et là luy fist tous festymens amyables et privez banquetz, telz que, eulx deulx, plusieurs foyz l'ung devant l'autre, a la table beurent et mengerent ensemble et sans essay. Tant luy fist le roy familiere compaignye que a

⁴² « Registre des veux qui furent fais en intencion d'aler sus les Turs l'an mil quatre cens cinquante trois en la presence de tres noble et tres redouté prince Phelippe, par la grace de Dieu, duc de Bourgoigne et de Brabant. Premierement le veu d'icelui prince », *ibid.*, p. 133.

⁴³ On pourra se reporter au Dictionnaire du Français Moyen, accessible sur le site de l'ATILF (Analyse de Traitement Informatique de la Langue Française) : <http://atilf.atilf.fr/>

⁴⁴ *La sontuosissima entrata della serenissima Margherita d'Austria Regina di Spagna, & del Serenissimo Arciduca d'Austria in Ferrara. Dove s'intendono gli Sponsalitij di queste due, cosi alti Signori. Et l'allegrezze fatte cosi da sua Beatitudine in Ferrara, come dal Serenissimo D. Mantova ne'suoi luochi & ultimamente in Mantova*, s. n., s. d. ; Rocco Benedetti, *Ragguaglio delle allegrezze, solennità, e feste fatte in Venezia per la felice vittoria. Al clarissimo Sig. Girolamo Diedo digniss. Consigliere di Corfù*, Venise, Gratoso Perchaccino, 1571.

⁴⁵ Voir par exemple : « Festivities are of course as old as humanities itself. They are, in some ways, an aspect of that ludic drive that articulates the human need for play », Teofilo Ruiz, *op. cit.*, p. 35.



toute heure estoient ensemble, et d'autres chose que de parolles joyeuses ne tenoyent propos⁴⁶.

De ce rassemblement, les historiens ont longtemps conservé d'autres images qui n'avaient pas nécessairement frappé les contemporains, comme par exemple la rivalité entre Jeanne de Castille et Anne de Bretagne, la première supportant mal de devoir faire allégeance à la seconde et provoquant alors plusieurs incidents dans le déroulement des festivités⁴⁷. Mais, à force de chercher le trouble et le dysfonctionnement, n'a-t-on pas occulté un des moteurs principaux de la fête ? Car plus que l'hostilité des deux reines, l'aimable compagnie des deux rois, décrite par le chroniqueur comme le simple fait de passer ensemble du temps à des choses joyeuses et légères, a certainement d'abord marqué la rencontre. On objectera qu'il n'y a là guère matière à analyse et à réflexion et qu'au contraire, toute tentative de commentaire se trouvera réduite à une vaine paraphrase : ils vécurent heureux pendant ces quinze jours, et alors ? Pourtant, cette apparente insignifiance de l'événement manifeste aussi les pratiques politiques de la Renaissance. Une histoire de la notion de « compagnie » reste encore à faire, mais on peut d'ores et déjà souligner ici combien le fait de s'entretenir en « familière compagnie », de boire et manger ensemble sans goûteurs pour déjouer les empoisonnements, et de converser gaiement traduit une certaine manière d'exercer le pouvoir souverain, et surtout de le partager sur la scène internationale. Des travaux récents ont bien montré que la familiarité et l'amitié, c'est-à-dire le fait de se comporter comme des amis, prenaient, entre XV^e et XVII^e siècles une dimension politique toujours plus forte : parce qu'elle est « aspiration éthique et rituel d'interaction », l'amitié « n'existe que par le groupe et ne fonctionne que par lui », si bien que « le jeu d'inclusion-exclusion par lequel elle se constitue est générateur de pouvoir »⁴⁸. En 1501, à Blois, le programme artistique de la fête est — comme d'ordinaire, mais pas davantage que d'ordinaire — chargé de transmettre, voire d'imposer, les valeurs du pouvoir, ou encore de légitimer ce dernier. Mais ce qui importe davantage semble-t-il, c'est la manière dont le prince lui-même festoie, la façon dont il s'implique dans la fête, et surtout sa capacité à assurer le bonheur de ses sujets qui participent aux festivités. En 1501, Louis XII n'a pas encore été déclaré « père du peuple » par l'assemblée de notables de Tours qui se réunira en 1506, mais il développe déjà une politique de l'harmonie et de la concorde, une politique qui prend appui sur le modèle familial⁴⁹, une politique qui est aussi une pragmatique : plutôt que des tableaux complexes et hermétiques, il privilégie la démonstration (qui est aussi une mise en scène, bien sûr) de la joie et du bonheur qu'il procure autant à ses prestigieux hôtes qu'à ses sujets. Pour ne pas essentialiser la fête de nouveau (comme avaient pu le faire auparavant Burckhardt et ses émules), on se gardera de soutenir que la description de ces joyeuses compagnies témoignerait du nouvel ethos politique de la Renaissance (quel pourrait-il être d'ailleurs ?). Mais on voudrait au moins faire l'hypothèse que ces manifestations de joie, de

⁴⁶ Cité par Monique Châtenet, Pierre-Gilles Girault, *Fastes de cour. Les enjeux d'un voyage princier à Blois en 1501*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 51-52.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 62-64.

⁴⁸ Maurice Daumas, *Des trésors d'amitié. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 40 et 163-164. On pourra aussi se reporter à l'article pionnier de Michel Rey, « Communauté et individu : l'amitié comme lien social à la Renaissance », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 4, 1991, p. 617-625. Et aussi : Klaus Oschema (ed.), *Freundschaft oder « Amitié » ? Ein politisch-soziales Konzept der Vormoderne im zwischensprachlichen Vergleich (15-17 Jahrhundert)*, Berlin, Duncker & Humblot, 2007. On trouvera également chez Ariane Boltanski une définition de « l'amitié de la Renaissance [qui] est d'abord conçue comme un lien social et, plus précisément, comme une forme d'alliance sociale [qui] suppose une réciprocité des échanges entre les êtres » (*Les ducs de Nevers et l'État royal. Genèse d'un compromis, ca. 1550 – ca. 1600*, Genève, Droz, 2006).

⁴⁹ Aurélie Du Crest, *Modèle familial et pouvoir monarchique, XVI^e – XVIII^e siècles*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2002.



confiance et d'amitié qui innervent la plupart des fêtes ne sont pas de simples lieux communs sans intérêt.

Regardons alors d'un peu plus près les festivités organisées quelques années après celles de Blois et dans un tout autre contexte. Au printemps 1507, Louis XII, après avoir maté en avril la révolte des Génois qui voulaient se libérer du joug français, organise d'abord à Gênes, une entrée triomphale qui frappe par son caractère martial⁵⁰ et qui met en scène la soumission de la ville, à travers une cérémonie de contrition particulièrement humiliante pour les Liguriens⁵¹. Mais c'est à Milan, dans le centre stratégique et affectif de son domaine italien, à partir du 24 mai, que Louis XII veut célébrer la reconquête de la cité. L'entrée dans la capitale lombarde a frappé les contemporains par sa solennité et sa magnificence, mais les fêtes qui la suivirent, peu commentées par les historiens, doivent plutôt retenir notre attention. Car l'entrée, bien que cérémonie par excellence, n'est pas tout, et à Milan, pendant plusieurs jours, des fêtes se succèdent à un rythme élevé, comme le rapporte Jean d'Auton :

Tandis que les lices et échaffauts se faisoient, & qu'on s'apprestoit pour combattre, danses & banquets, & autres ioyeux passetemps se mettoient en avant par la ville de Milan⁵².

Le premier banquet, offert par le héraut du roi de France, accueille mille deux cents Dames « toutes vestues de drap d'or ou de soye, & toutes d'accoustremens neufs & tant riches qu'elles sembloient estre Reynes, ou autres Princesses »⁵³. La cour est aussi présente, avec les plus grands seigneurs, en particulier ceux qui se sont déjà illustrés lors de la prise de Gênes (Gaston de Foix, les ducs d'Alençon et de Bourbon, Georges d'Amboise), sans oublier les prélats parmi les plus influents (les cardinaux de la Trémouille et d'Albi, l'archevêque de Sens). Plus qu'un programme idéologique qui serait représenté par tel ou tel autre représentation, le chroniqueur rapporte tout simplement le caractère central du divertissement : il faut passer du bon temps, c'est ce qu'un roi doit offrir à ses sujets. La participation des femmes à ces récréations et leur rôle central sont singulièrement soulignés par le chroniqueur qui semble assigner à cette catégorie particulière des sujets du roi une fonction spécifique : les Dames assurent la nature joyeuse et plaisante de la conversation⁵⁴ et elles sont dès lors célébrées par la fête, comme en témoigne Jean d'Auton :

Le Roy s'efforça de festoyer les Dames, lesquelles pour luy complaire firent si bonne chere, qu'elles beurent d'autant & à toutes mains. [...] Apres les danses, le Roy pour donner plaisir aux Dames envoya querir les Luiteurs [...] & là devant le Roy et les Dames se donnèrent attrapes, trouses & grands sauts. Tant d'autres plaisans déduits, & divers esbats furent là faits, que ce fut merveilles, & tout à l'honneur du Roy, & au plaisir des Dames⁵⁵.

Dans ce dispositif de plaisirs partagés, Louis XII occupe aussi une place à part, qui n'a rien à voir avec celle d'une quasi-divinité qu'on célébrerait par une sorte de culte civique. Au contraire, le roi est parmi les siens, occupé à festoyer avec ses sujets. Ce qui le distingue alors, ce n'est pas qu'on le vénère et que des cérémonies le consacrent dans sa singularité, mais c'est

⁵⁰ Ce sont cinq mille Suisses, le reste de ses gens d'armes et de pieds, vingt deux chariots remplis de pièces d'artillerie et les prisonniers qui ouvrent le cortège. La cour, les gens de finance, les princes suivent.

⁵¹ *Le cérémonial françois, contenant les cérémonies observées en France aux sacres & couronnemens de Roys et Reynes... recueilli par Théodore Godefroy*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1649, p. 715 et 717-718.

⁵² La description de Jean d'Auton se trouve dans : *id.*, p. 725.

⁵³ *Id.*, p. 726.

⁵⁴ « après souper le Roy et les Princes, avec tout plein de Seigneurs & Gentils-hommes furent voir les Dames, où là devisèrent de plusieurs choses ioyeuses & plaisantes », *id.*, p. 728.

⁵⁵ *Id.*, p. 729.



plutôt que lui-même offre tant de plaisirs à ses sujets et s'engage personnellement dans la réussite de ces festivités. Ainsi, lors du premier banquet milanais, et alors qu'au moment d'ouvrir le bal, un mouvement de foule empêche les danseurs de s'exprimer, le roi descend de son trône, s'empare de la hallebarde d'un archer « puis à tour de bras commença à charger sur ceux qui faisoient la presse tellement que soudainement la place fut vide & desespeschée, tant que chacun eut lieu pour danser »⁵⁶. Quelques jours après, à l'occasion d'une autre fête, Jean d'Auton décrit de nouveau, en des termes appuyés, l'implication du roi :

Après souper les danses vindrent en place, où le Roy mesme voulut danser, qui tres-bien s'en sçavoit ayder ; toutefois ne dansa gueres. Et comme fut dit, il dansa avec la Marquise de Mantouë, & puis fit danser les Princes et Seigneurs qui là estoient, voire les Cardinaux de Narbone & de Saint Severin, & aucuns autre qui s'en acquitterent comme ils sceurent⁵⁷.

Ce souverain dispensateur de plaisirs, ordonnateur de bonheur produit un tel effet sur ses sujets que ces derniers sont enclins à surenchérir et à procurer au roi, en retour, le même enjouement, si bien que ces fêtes milanaises apparaissent alors comme un moment de don et de contre-don au cours duquel le roi et ses sujets échangent des moments de plaisir⁵⁸. Ces fêtes milanaises de 1507 ne parlent que d'elles-mêmes et certainement pas de « la fête à la Renaissance ». Pour preuve : en 1509, et pourtant toujours à Milan et encore dans un contexte victorieux pour le roi de France, le dispositif festif se présentera d'une toute autre manière et, en l'occurrence, la question du plaisir aura non seulement perdu sa centralité, mais sera même éludée : Louis XII entrera dans la ville lombarde comme un roi certes victorieux, mais humble et soumis à Dieu, et les célébrations seront d'abord valorisées pour leurs retenue et modestie⁵⁹. Mais si elles sont singulières, ces fêtes de 1507 nous obligent à déplacer le regard que nous portons depuis longtemps sur cet objet. La fête de la Renaissance n'est pas que spectacle et cérémonie, mise en scène du pouvoir et contrainte exercée sur les sujets pour qu'ils adhèrent au programme idéologique du pouvoir. Elle n'est pas non plus seulement une négociation entre les sujets et les pouvoirs, en vue de régler les rapports de domination. Organisant une aimable compagnie, celle des sujets (certes limités à la noblesse, mais sujets néanmoins) et de leur roi, la fête, parce qu'elle produit (et ne reflète pas seulement) une société, est aussi un moment où s'élabore ce qui, entre XV^e et XVI^e siècle, s'appelait *amicitia* et était considérée comme une « catégorie valide de l'intelligibilité et de la pratique politiques »⁶⁰. Alors qu'entre deux fêtes, Louis XII reçoit les ambassadeurs des principaux États de la péninsule qui viennent faire allégeance et lui rappeler, selon le vocabulaire admis, qu'ils sont ses « amis, alliés et confédérés », le roi met en pratique cette amitié par « les joyeux passe-temps » qui traduit finalement aussi une certaine façon de gouverner.

⁵⁶ *Id.*, p. 727.

⁵⁷ *Id.*, p. 729.

⁵⁸ « Pour tousiours donner divers passetemps au Roy & le resiouyr, chacun des seigneurs s'efforçoit de faire nouvelles choses », *id.*, p. 728. « Maintes bonnes cheres et ioyeux passe-temps furent lors faits à Milan, où chacun s'efforçoit de faire à qui mieux mieux. Et pour clore le pas, le Roy fit son banquet après les autres », *id.*, p. 729.

⁵⁹ Nicole Hochner, « Le trône vacant du roi Louis XII », *Louis XII en Milanais*, Philippe Contamine – Jean Guillaume (dir.), Paris, Honoré Champion, 2003, p. 227-244.

⁶⁰ Yann Lignereux, *Lyon et le roi. De la « bonne ville » à l'absolutisme municipal, 1594-1654*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, p. 584. L'auteur signale qu'« on assiste dans la seconde moitié du XVII^e siècle lyonnais à une forte rétraction de l'utilisation de la notion d'*amicitia* et de son champ sémantique [et qu'elle] signale une mutation importante du politique, illustrant l'affirmation de l'ordre absolutiste et les progrès d'une pensée de la hiérarchie » (p. 586-587).



RACONTER LA FÊTE : LE PARATEXTE DE LA FÊTE, UNE SOURCE POUR ETUDIER LA RENAISSANCE

Si les sources des fêtes de la Renaissance se sont diversifiées, accueillant en particulier les comptes communaux⁶¹, leur histoire demeure dépendante de sources qui ont un statut spécifique puisqu'elles ne sont pas seulement des moyens d'accéder à un objet distinct, mais elles constituent aussi l'objet lui-même. Toute l'histoire de l'histoire des fêtes de la Renaissance peut être relue à travers le traitement de ces sources singulières que sont les livrets de fêtes. D'abord considérés comme des miroirs parfaits des représentations qu'ils révélaient, ces documents servaient une prose historique qui reposait sur leur simple paraphrase. Il fallut attendre que des historiens interrogent le rapport de ces textes à l'événement qu'ils étaient supposés relater pour que la recherche les constituent aussi en objets à part entière⁶². Ce faisant, l'histoire des fêtes de la Renaissance devenait aussi une histoire de la circulation des textes (qu'ils soient manuscrits ou imprimés), donc une histoire de l'information et de la communication, mais aussi une histoire de la production de textes. Devenus objets, et non plus seulement sources, les livrets de fêtes, parce que leur matérialité le permettait, se trouvaient alors patrimonialisés, à mesure que se multipliaient les anthologies destinées à permettre aux chercheurs, mais aussi à un public plus large, d'y accéder⁶³. Pour autant, la question de la textualité des fêtes ne saurait se réduire à la numérisation de livrets, ni à l'élucidation de la conformité, ou non, du livret à la fête elle-même. Car autour de la fête, les textes sont nombreux et invitent à des analyses qui devraient désormais échapper à la question de savoir s'ils ont été écrits avant la fête (et sont donc des programmes) ou s'ils ont été rédigés après (et doivent être compris comme des comptes rendus).

Il y a plusieurs décennies, Paul Oskar Kristeller avait déjà insisté sur l'ampleur des textes qui entouraient les fêtes de la Renaissance : pour la *giostra* de Julien de Médicis, organisée à Florence en 1475, il comptait ainsi, outre les nombreux textes de nature documentaire (les notes des chroniqueurs, les correspondances privées conservées dans les archives, les comptes rendus anonymes), dix-neuf textes poétiques composés, pour la plupart, par les lettrés les plus actifs, comme par exemple le Politien, Giovanni Aurelio Augurelli, ou encore Naldo Naldi. Dévoilant un document jusque-là inconnu des chercheurs et qu'il avait découvert dans un manuscrit vénitien tout aussi ignoré, Kristeller avait surtout mis en évidence son caractère public et partagé. Cette lettre de Filippo Corsini à Pietro Guicciardini avait en effet tous les caractères d'un nouveau genre littéraire : intitulée « *opusculum* » et non « *epistola* », elle tend vers le traité plus que vers l'épistolaire, comme en témoignent aussi la précision du sujet dans son titre (« *de equestri certamine* »), les formules solennelles souvent associées à l'écriture théorique (« *incipit* », « *finis* ») et encore la présence d'une introduction, séparée du reste de la lettre et qui avait pour fonction de justifier l'opuscule lui-même. L'ambition de Filippo Corsini ressortait très clairement de ces lignes :

Je ne peux m'empêcher de prendre note et de décrire ce qui s'est passé dans ma terne lettre, si bien qu'on pourra un jour, sur ces annales et commentaires, écrire une histoire digne⁶⁴.

⁶¹ Voir par exemple, David Rivaud, *op. cit.*

⁶² W. McAllister Johnson, « Essai de critique interne des livres d'entrées français au XVI^e siècle », *Les Fêtes de la Renaissance III*, Jean Jacquot, Élie Konigson (dir.) p. 187-200 ; Christian Jouhaud, « Imprimer l'événement. La Rochelle à Paris », *Les usages de l'imprimé*, Roger Chartier (dir.), Paris, Fayard, 1987, p. 381-438.

⁶³ Bonner Mitchell, *op. cit.* ; James Ronald Mulryne, Helen Watabe-O'Kelly, Margaret Shewring (ed.), *Europa Triumphans. Court and Civic Festivals in Early Modern Europe*, 2 vol., Aldershot, Ashgate, 2004 ; <http://www.bl.uk/treasures/festivalbooks/homepage.html>.

⁶⁴ « Non possum quin ea que in eodem certamine edita sunt litteris meis quamvis insulis quodammodo adnotem atque describam ut ex illis annalibus sive commentis digna quandoque historia conscribi possit », Paul Oskar Kristeller, art. cit., p. 441.



Ni programme, ni compte rendu de fête, cette lettre aspirait à un tout autre statut. Elle rejoignait l'écriture civique florentine qui avait prospéré sous la République, et ainsi elle contribuait à une histoire générale de son temps. Mais il y a plus : dédicaçant sa relation au jeune Piero Guicciardini, Corsini construisait aussi son texte comme un vecteur d'enseignement⁶⁵ et l'inscrivait alors dans les pratiques d'une écriture humaniste et pédagogique, qui se donnait pour objectif l'élévation de l'homme.

L'enquête pourrait être menée au-delà de la seule Florence du *Quattrocento*. On verrait par exemple, toujours à Florence, mais plus d'un siècle plus tard, comment le Prince lui-même (Ferdinand de Médicis) se préoccupait de la rédaction du compte-rendu des fêtes organisées pour le mariage de Marie de Médicis avec le roi de France, au point de laisser de strictes consignes à celui qui devait le composer :

Citez les faits parlant clairement et dans un style accessible, et rendez-vous compte que mettre systématiquement l'adjectif devant le substantif rend le style difficile et qu'hors de Florence, cela ne sonnera pas bien, ainsi que les mots toscans anciens comme *granducale*, *storia*, *spugnatione* et d'autres encore. [...] il n'est pas nécessaire de nommer tant de musiciens. Allégez toutes les comparaisons antiques parce qu'il n'est pas souhaitable qu'on raconte comme en poésie [...]. Insérez les paroles chantées [...]. Cette comédie ne doit pas être considérée comme la moins réussie ; pour cela, dites explicitement que les paroles de chacun furent chantées de manière remarquable. Evoquez le lieu où se déroula la comédie, le site, et où il se trouve⁶⁶.

On a souvent retenu de ces prescriptions que le pouvoir médicéen reprenait en main le discours d'escorte des festivités. Mais l'avait-il seulement un jour abandonné ? Et ne doit-on lire dans ces directives que la seule avidité avec laquelle le grand-duc de Toscane phagocytait, pour mieux la circonscrire, la description des fêtes ? En réalité, ce qui frappe surtout ici, par-delà les remarques sur la manière de transcrire l'exceptionnalité des fêtes, c'est la volonté de gommer tout ce qui inscrivait le spectacle dans le contexte strictement florentin. Ferdinando réclamait en effet de supprimer, dans le texte du compte rendu, toutes les marques linguistiques (non seulement le vocabulaire, mais aussi la syntaxe grammaticale) qui définissait trop strictement la fête comme proprement et exclusivement toscane, voire florentine. Par cette exigence, le compte rendu de fête échappait au simple récit d'un moment précis — celui des fêtes organisées pour ce mariage-là — et pouvait ainsi accéder à une forme d'universalité, et surtout être diffusé et transmis, être apprécié dans un tout autre lieu que la principauté de Florence, bref faire l'objet d'appropriations susceptibles de transformer la nature de la fête elle-même. On voit comment ce qu'on continue d'appeler — malgré l'impropriété du terme — le « livret de fête » se trouve sublimé et élevé à une toute autre fonction que celle de la description, comme peuvent aussi le suggérer d'autres expériences que celle des fêtes florentines, si on veut bien regarder d'un œil neuf ces documents.

Presque contemporain de la *giostra* de Julien de Médicis, mais dans un autre espace, le banquet du Vœu du Faisan — dont on a déjà, ici, dit la puissance heuristique — était aussi l'occasion d'interroger les manières de raconter. Écoutons les circonvolutions de Jean de Molesme. Elles montrent bien l'émergence d'une culture écrite du récit de fête, fondée sur des bases philologiques proches de celles qui avaient établi la culture humaniste, et qui privilégie

⁶⁵ « Quod quidem opusculum tibi Guicciardine iccirco libentius destinavi, quo cum interfueris tua adolescentie gesta legendo ad maxima quaeque deinceps etate iam adultus incendaris. Que quidem omnia hunc ordinem habuisse plane cognovi », *id.*, p. 445.

⁶⁶ Florence, *Archivio Buonarrotti*, mss. 88, c. 225 r-227 r, cité par Sara Mamone, *Paris et Florence, deux capitales du spectacle pour une reine, Marie de Médicis*, tr. fr., Paris, Seuil, 1990, p. 69.



la confrontation de textes différents se rapportant à un même événement et favorisant la diffusion de ces documents :

Je me deppourte de vous en escripre plus avant, car je ne pourroye ne sçauroye tout comprendre, et du demeurant, je me rappourte à ceulx qui en feront les narrés et qui meystront les choses par escript plus au long, mais je vous signifie ce que j'en ay veu et sceu, et prenez en gray et communiquez ces choses là où bon vous semblera⁶⁷.

Olivier de La Marche concluait également son récit du Banquet du Vœu du Faisan par une réflexion sur la nature du compte rendu de la fête :

Et pour ce que je scay bien que plusieurs ont escrit de celle feste, et que chascun ne peut avoir tout veu et pourroit on dire que j'en parle bien largement. Adfin que l'on sache que la maniere de mon enregistrement est vraye, je l'ay fait visiter par monseigneur de Lannoy et par Jehan Boudault, principaulx gouverneurs des choses dessus escrites et par les maistres d'ostel de mondit seigneur le duc. Et apres leur visitacion faite, scellée de mondit seigneur de Lannoy, je l'ay osé communiquer. Si supplie tres humblement mondit tres redouté et souverain seigneur, monseigneur le duc dessus dit, et a tous ceulx qui liront ou orront ceste chose, qu'ilz voellent mon ignorance pardonner, et qu'ilz prestent leurs oreilles a escouter les veuz qui furent fais a cause de cestuy bancquet, lesquelz sont en ce livre grossez⁶⁸.

Par-delà l'attention portée aux gages de véracité nécessaires à l'établissement du texte, on notera surtout combien la rédaction d'un tel document relevait d'une démarche humaniste de confrontation des sources, mais aussi d'écriture collective. Laboratoire de ces nouvelles pratiques d'écriture et d'une culture de l'écrit en gestation, les fêtes de la Renaissance offrent ainsi encore des perspectives pour qui voudrait reconsidérer l'histoire culturelle, voire littéraire, de la période. Mais il faut encore être prudent et, sous couvert d'analyser des pratiques d'écriture, ne pas retrouver les écueils vers lesquels nous avait conduit l'idée que la fête était la quintessence de la Renaissance. Ainsi soulignera-t-on que ce qui est en jeu ici, c'est moins la question du récit de la fête que la façon dont cette dernière nourrit une vaste production textuelle dont la diversité doit être valorisée.

Après avoir fait l'inventaire de ce qu'avait pu signifier travailler sur la fête à la Renaissance depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, nous avons ici proposé deux modes de lecture de cet objet, qui n'ont pas la prétention d'innover, mais suggèrent quelques solutions qui pourraient nous protéger du risque d'une certaine forme d'essentialisation de la fête. Car à force d'avoir été construite comme un totem pour et par les études renaissantes, la fête de la Renaissance est peut-être en train de devenir un tabou, tant il devient difficile d'échapper à une historiographie qui a fermement modelé son objet. Mais la voie n'est peut-être pas si étroite qu'on pourrait le croire : les fêtes de la Renaissance n'ont pas encore dit leur dernier mot et les recherches à venir permettront à la fois de sortir de l'instrumentalisation des fêtes par une histoire qui veut les contraindre à exprimer la Renaissance, et toute la Renaissance, et de prendre quelque distance avec l'analyse fonctionnelle des fêtes qui les confinait à leur rôle et pouvoir politiques, au risque de ne plus apprécier ce que fêter veut dire. Ainsi pourra-t-on aussi reconsidérer la Renaissance, celle précisément dont Fernand Braudel disait — mais avec

⁶⁷ Jacques-Joseph Champollion-Figeac, *op. cit.*, p. 462.

⁶⁸ Marie-Thérèse Caron, *op. cit.*, p. 133.



une ironie non feinte, voire non sans malice — qu'elle « est bien une fête continue, contagieuse, qui soulève à plusieurs octaves au-dessus le luxe de cette vie officielle qui est le lot normal des princes, condamnés *in aeternum* à éblouir les autres »⁶⁹.

⁶⁹ Fernand Braudel, *Le modèle italien*, Paris, Arthaud, 1989, p. 89.



BIBLIOGRAPHIE

- Loches au XVI^e siècle. Aspects de la vie intellectuelle, artistique et sociale*, Marseille, Laffitte, 1979.
- ALAZARD Florence, MELLET Paul-Alexis, « De la propagande à l'obéissance, du dialogue à la domination : les enjeux de pouvoir dans les entrées solennelles », *Entrées épiscopales, royales et princières dans les villes du Centre Ouest du royaume de France, XIII^e – XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2012, p. 9-22.
- ANGLO Sidney, *Spectacle, Pageantry and early Tudor Policy*, Oxford, Clarendon Press, 1969.
- BERCE Yves-Marie, *Fêtes et révoltes. Des mentalités populaires du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1994.
- BIANCO Furio, 1511. *La 'crudel zobia grassa'*, Pordenone, Biblioteca dell'Imagine, 1995.
- BOLTANSKI Ariane, *Les ducs de Nevers et l'État royal. Genèse d'un compromis, ca. 1550 – ca. 1600*, Genève, Droz, 2006.
- BOUREAU Alain, « Les cérémonies royales françaises entre performance juridique et compétence liturgique », *Annales. ESC*, 46/6, 1991, p. 1253-1264.
- BRAUDEL Fernand, *Le modèle italien*, Paris, Arthaud, 1989.
- BURCKHARDT Jacob, *Civilisation de la Renaissance en Italie*, [1860], tr. fr., Paris, Plon, 1958.
- BURKE Peter, *Popular Culture in Early Modern Europe*, Londres, Temple Smith, 1978.
- CARON Marie-Thérèse, *Les Vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11 594 de la Bibliothèque Nationale de France*, Turnhout, Brepols, 2003.
- CASINI Matteo, *I gesti del principe. La festa politica a Firenze e Venezia in età rinascimentale*, Venise, Marsilio, 1996.
- CHAMPOLLION-FIGEAC Jacques-Joseph, *Documents inédits sur l'histoire de France*, t. 4, Paris, Firmin Didot, 1848.
- CHATENET Monique, GIRAULT Pierre-Gilles, *Fastes de cour. Les enjeux d'un voyage princier à Blois en 1501*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- CUMMINGS Anthony M., *The Politicized Muse. Medici Festivals, 1512-1537*, Princeton, Princeton University Press, 1992.
- DAUMAS Maurice, *Des trésors d'amitié. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011.
- DOSSE François, *Renaissance de l'événement ? Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- DU CREST Aurélie, *Modèle familial et pouvoir monarchique, XVI^e – XVIII^e siècles*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2002.
- GAUVARD Claude, GOKALP Alan, « Les conduites de bruit et leur signification à la fin du Moyen-Age », *Annales. ESC*, 3, 1974, p. 693-704.
- GIESEY Ralph, *Le Roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, tr. fr., Paris, Flammarion, 1987.



- GIESEY Ralph, *Cérémonial et puissance souveraine, France, XV^e – XVII^e siècles*, Paris, éditions de l'ÉHESS, 1987.
- GIRAULT Pierre-Gilles, MERCIER Mathieu (dir.), *Fêtes et crimes à la Renaissance : la cour d'Henri III*, Paris – Blois, Somogy éditions d'art – Château royal de Blois, 2010.
- HAMON Philippe, « Une monarchie de la Renaissance ? 1515-1559 », *La Monarchie entre Renaissance et Révolution, 1515-1792*, Joël Cornette (dir.), Paris, Seuil, 2000, p. 13-62.
- HANLEY Sarah, *Le lit de justice des rois de France. L'idéologie constitutionnelle dans la légende, le rituel et le discours*, tr. fr., Paris, Aubier, 1991.
- HOCHNER Nicole, « Le trône vacant du roi Louis XII », *Louis XII en Milanais*, Philippe Contamine – Jean Guillaume (dir.), Paris, Honoré Champion, 2003, p. 227-244.
- JACQUOT Jean (éd.), *Les Fêtes de la Renaissance. T. II : Fêtes et cérémonies au temps de Charles Quint*, Paris, CNRS, 1960.
- JACQUOT Jean, KONIGSON Élie (éd.), *Les Fêtes de la Renaissance III*, Paris, CNRS, 1975.
- JOUHAUD Christian, « Imprimer l'événement. La Rochelle à Paris », *Les usages de l'imprimé*, Roger Chartier (dir.), Paris, Fayard, 1987, p. 381-438.
- KANTOROWICZ Ernst, *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, [1957], tr. fr., Paris, Gallimard, 1989.
- KOROL-EVANS Timberly Tony, *Renaissance Festivals : Merrying the Past and Present*, Jefferson, McFarland, 2009.
- KRISTELLER Paul Oskar, « Un documento sconosciuto sulla giostra di Giuliano de' Medici », *Studies in Renaissance Thought and Letters*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1956, p. 437-450.
- LECLERC Hélène, *Du mythe platonicien aux fêtes de la Renaissance : L'Harmonie du Monde, incantation et symbolisme*, Paris, M. Brient, 1959.
- LE ROY LADURIE Emmanuel, *Le Carnaval de Romans. De la Chandeleur au mercredi des Cendres, 1579-1580*, Paris, Gallimard, 1979.
- LIGNEREUX Yann, *Lyon et le roi. De la « bonne ville » à l'absolutisme municipal, 1594-1654*, Seyssel, Champ Vallon, 2003.
- MAMONE Sara, *Paris et Florence, deux capitales du spectacle pour une reine, Marie de Médicis*, tr. fr., Paris, Seuil, 1990.
- MCALLISTER JOHNSON W., « Essai de critique interne des livres d'entrées français au XVI^e siècle », *Les Fêtes de la Renaissance III*, op. cit., p. 187-200.
- MICHELET Jules, *Renaissance et Réforme*, [1867], Paris, Robert Laffond, 1998.
- MITCHELL Bonner, *The Majesty of the State : Triumphal Progresses of Foreign Sovereigns in Renaissance Italy (1494-1600)*, Florence, Leo S. Olschki, 1986.
- MUCHEMBLED Robert, *L'invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988.
- MUIR Edward, *Civic Ritual in Renaissance Venice*, Princeton, Princeton University Press, 1981.
- MUIR Edward, *Mad Blood Stirring. Vendetta and Factions in Friuli during the Renaissance*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1993.
- MULRYNE James Ronald, GOLDRING Elizabeth (ed.), *Court Festivals of the European Renaissance*, Aldershot, Ashgate, 2002.
- MULRYNE James Ronald, WATABE-O'KELLY Helen, SHEWRING Margaret (ed.), *Europa Triumphans. Court and Civic Festivals in Early Modern Europe*, 2 vol., Aldershot, Ashgate, 2004.



- OSCHEMA Klaus (ed.), *Freundschaft oder « Amitié » ? Ein politisch-soziales Konzept der Vormoderne im zwischensprachlichen Vergleich (15-17 Jahrhundert)*, Berlin, Duncker & Humblot, 2007.
- PLAISANCE Michel, *Florence : fêtes, spectacles et politique à l'époque de la Renaissance*, Rome, Vecchiarelli, 2008.
- PRODI Paolo, *Il Sovrano pontefice. Un corpo e due anime, la monarchia papale nella prima età moderna*, Bologne, il Mulino, 1982.
- REY Michel, « Communauté et individu : l'amitié comme lien social à la Renaissance », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 4, 1991, p. 617-625.
- RIVAUD David, *Les villes et le roi. Les municipalités de Bourges, Poitiers et Tours et l'émergence de l'État moderne (v. 1440 – v. 1560)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.
- RUBIN Rachel Lee, *Well Met : Renaissance Faires and the American Counterculture*, New York, New York University Press, 2012.
- STRONG Roy, *Les Fêtes de la Renaissance. Art et pouvoir*, [1973], tr. fr., Le Méjean, Solin, 1991.
- RUIZ Teofilo, *A King Travels. Festive Traditions in Late Medieval and Early Modern Spain*, Princeton – Oxford, Princeton University Press, 2012.
- VIALON Marie (dir.), *La fête au XVI^e siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003.
- VISCEGLIA Maria Antonietta, BRICE Catherine (dir.), *Cérémonies et rituel à Rome (XVI^e – XIX^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 1997.